Annulation du camp de ski pour les enfants de l'école primaire de Vicques-Vermes, degrés 7^e et 8^e HarmoS

M. Carlos Peña Reyes, conseiller général

"M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux et communaux, Mesdames, Messieurs, nous les parents d'élèves de l'école primaire de Vicques-Vermes, avons été informés par les maîtresses de classe, lors de la réunion de début d'année, que le traditionnel camp de ski biennal, n'aurait pas lieu cette année. La décision d'une telle annulation aurait été prise par le Conseil communal depuis le printemps, entraînant l'annulation de tous les préparatifs, y compris des préréservations de chalet, du car, etc. Une conséquence additionnelle, peut être imprévue, de cette décision est que les journées de ski pour les élèves de 5^e et 6^e années ont été aussi annulées par souci de cohérence pédagogique.

Je vois ici, donc, une décision lourde d'implications. Il ne s'agit pas uniquement de la tenue d'un camp de ski, mais de la mise en place et en œuvre une certaine vision de notre commune par rapport à la formation intégrale et au bien-être de nos enfants. Il est temps que nous, Conseil général de la commune mixte de Val Terbi, remplissons aussi cette partie de notre mission : concevoir une vision pour l'avenir, et le devenir, de notre commune.

Vous n'êtes peut être pas sans savoir qu'une pétition a été déposée aujourd'hui même, munie de nombreuses signatures, demandant au Conseil communal de revenir sur cette décision ainsi qu'au Conseil général de veiller à la pérennité de ce camp de ski. Permettez-moi de mentionner que les pétionnaires justifient leurs demandes avec des arguments d'ordre éducatif, d'équité, de cohésion sociale et d'identité et d'appartenance nationale (Je vous invite à lire le texte complet).

La question que je me pose, et que je pose ici (même après la communication du Conseil communal à ce sujet), concerne non seulement l'état actuel de ce dossier, mais également son histoire. Cette question englobe plusieurs points :

- Quelles <u>solutions alternatives</u>, permettant le maintenir le camp, ont été analysées ? Pourquoi ont-elles été rejetées ?
- Quelles instances ont été <u>consultées</u> avant de décider (commission d'école, association de parents, enseignants) ?
- Pourquoi avons-nous été <u>informés aussi tardivement</u> (décision prise au printemps) et confrontés au fait accompli ?
- Quelle suite entend donner le Conseil communal aux demandes très concrètes de la population, exprimées dans la <u>pétition déposée</u> toute à l'heure au bureau communal ?

Pour finir, j'aimerais dire que je me réserve le droit de lancer une nouvelle intervention (motion, interpellation, etc.) permettant au Conseil général de se pencher sur ce sujet."

Réponse de Monsieur Michel Brahier, maire

"Voilà typiquement une question pour laquelle je serai mauvais dans la réponse. Ce sont des us et coutumes, vous allez dans n'importe quel Parlement, les questions orales sont déposées à l'avance. Pour un bon climat entre le Conseil communal et le Conseil général, il faut nous entendre et travailler ensemble. Je suis très mal à l'aise de répondre à cette question qui est complexe. J'aime bien préparer les réponses afin d'être le plus juste possible."

M. le Maire prend note de cette pétition et s'est entretenu brièvement avec les parents. Il a demandé une étude sur la pratique des camps de ski et des journées de ski.

Ces prochains jours, je pense qu'une délégation du Conseil communal accueillera les parents d'élèves afin d'en discuter plus largement.

Monsieur Carlos Peña Reyes ne peut être satisfait de la réponse. Il espère pouvoir l'être dans le futur.

Monsieur **Vincent Eschmann** demande que lui et Madame **Corinne Charmillot** prennent la parole dans le cadre de la commission d'école primaire de Vicques –Vermes.

Au printemps, la commission d'école a été informée de ce fait. Les représentants des enseignants ont réagit négativement en statuant que plus rien ne sera organisé dans le futur. La commission d'école a répondu au Conseil communal en disant que vu la suppression du camp de ski, il n'y aura plus non plus de journées de ski.

Lors de la dernière séance de la commission, les représentants des enseignants sont revenus à la charge sur les journées de ski. A ce jour, la commission est dans l'attente d'une réponse du Conseil communal sur le concept général des journées d'hiver et d'été.

La prochaine séance de la commission d'école aura lieu à la fin octobre. Madame **Corinne Charmillot** espère recevoir la réponse du Conseil communal d'ici là.

De par sa double fonction, Madame **Corinne Charmillot** ne se voyait pas déposer une telle demande mais le Conseil général doit savoir qu'elle soutient Monsieur **Carlos Peña Reyes** dans sa démarche car elle a été interpellée des dizaines de fois par des parents. Donc si M. **Peña** n'avait pas déposé cette question Madame **Charmillot** l'aurait fait.